

A Annecy, la police distribue des tracts aux femmes intégralement voilées

écrit par Templier | 26 juillet 2015



La police d'Annecy (Haute-Savoie) fait de la pédagogie. Les forces de l'ordre distribuent des tracts pour informer les touristes [intégralement voilées](#), en provenance du Moyen-Orient, que la loi française leur interdit de dissimuler leur visage. Comme l'indique [Le Temps](#), qui rapporte l'information mercredi 22 juillet, la plupart de ces vacancières séjournent à Genève (Suisse) et viennent visiter la préfecture de Haute-Savoie.

Les tracts sont rédigés en français et en anglais. « *Il ne s'agit pas de stigmatiser ou de faire la chasse aux burqas, mais d'informer ces gens que la loi française interdit les visages dissimulés pour des raisons de sécurité et parce que l'on doit identifier toute personne* », explique au *Temps* le commissaire Alain Favre, directeur départemental de la sécurité publique.

« **Les visages, en général, se**

découvrent »

Selon le journal, les policiers ont pour consigne de ne pas verbaliser mais de demander à la personne de découvrir son visage ou de rejoindre un lieu privé. *« On s'adresse aux hommes car, d'emblée, ils s'affichent comme les interlocuteurs. En cas de refus d'obtempérer, les personnes sont conduites au poste même si l'on fait face à une princesse saoudienne ou à un cas d'immunité diplomatique. Une garde à vue et des poursuites correctionnelles sont possibles »*, poursuit Alain Favre.

Selon *Le Temps*, les policiers n'ont jamais eu besoin, pour l'instant, d'aller jusque-là. *« Les visages, en général, se découvrent ou les personnes regagnent un lieu privé »*, écrit le journal. Le non respect de la loi sur le voile intégral en France est passible d'une amende de 150 euros.

http://www.francetvinfo.fr/faits-divers/police/a-annecy-la-police-distribue-des-tracts-aux-femmes-integralement-voilees_1013141.html

Faut-il se réjouir de voir que la Mairie d'Annecy ne joue pas les autruches et ne donne pas l'ordre aux forces de l'ordre de faire semblant de ne rien voir par peur de l'incident diplomatique ?

Faut-il au contraire se désespérer de voir qu'au lieu d'appliquer la loi dans toute sa rigueur et donc de distribuer des amendes sans sommation les policiers expliquent et donnent une chance à chaque voilée ?

Faut-il accepter, en France, de voir nos policiers s'adresser à l'homme qui accompagne les emburkinées pour éviter tout scandale, réduisant la femme à un être mineur et inférieur comme si nous étions en pays musulman ?

« On s'adresse aux hommes car, d'emblée, ils s'affichent comme

les interlocuteurs.

Faut-il au contraire se réjouir de voir la loi appliquée pour ceux qui s'obstinent ?

En cas de refus d'obtempérer, les personnes sont conduites au poste même si l'on fait face à une princesse saoudienne ou à un cas d'immunité diplomatique. Une garde à vue et des poursuites correctionnelles sont possibles

Templier